

27 octobre: un temps pour convaincre 10 novembre: le temps de se mobiliser!



Les salarié·es de très nombreux sec- De nombreux·ses salarié·es et agent·es teurs professionnels se mobilisent depuis des mois dans leurs entreprises ou leurs services pour revendiquer et gagner de légitimes augmentations de salaire, de meilleures conditions de travail, des emplois de qualité.

mobilisation a réuni plus de 3000 personnes dans la manifestation clermontoise et plus d'un million de travailleur·ses en grève dans tout le pays.

Si le patronat et le gouvernement refusent catégoriquement les augmentations générales de salaires, ça serait pour le bien des salarié-e-s euxmêmes. Voilà le genre d'argument que nous entendons de plus en plus ces dernières semaines. Ce paternalisme bien rodé est totalement infondé et ne sert, sans surprise, qu'à préserver les intérêts du capital.

Les causes de l'inflation sont désormais bien connues, et n'ont encore une fois pas de lien avec les salaires. Une très grande part de l'inflation est aujourd'hui importée. C'est le cas pour l'énergie, et de nombreuses matières premières • Danone + 4 % à 1,6 milliard d'euros agricoles.



La question des salaires est au cœur du débat public.

rejoignent cette lutte dans leur entreprise et services pour une autre répartition des richesses.

Par la mobilisation avec leurs organisations syndicales dont la CGT, elles/ils obtiennent l'ouverture de nouvelles né-Le 18 octobre, la journée unitaire de gociations et des avancées salariales significatives, à l'image des luttes victorieuses à la T2C et chez B&M.

Elles et ils se sont mis es en grève!

elles et ils ont obtenu des auamentations de salaires!

Pendant que le gouvernement appelle à la sobriété et à la fin de l'abondance, les patrons et les actionnaires engrangent des millions sur tous les tableaux, aussi bien sur l'augmentation des prix à la consommation que sur la spéculation et sur la surexploitation du travail :

- LVMH + 23 % de profits,
- Kering + 34 %,
- Michelin + 7,7 %,
- au 1er semestre (+ 7,4 % de chiffre d'affaires à 13,3 milliards).

Il ne suffit pas de s'indigner, il faut s'engager ! L'Union Départementale CGT du Puy de Dôme appelle ses syndicats à organiser dès le 27 octobre des Assemblées générales avec les salarié es et agent·es pour généraliser la grève à l'image des agent es de l'AIA de Clermont-Ferrand lancés dans un mouvement de grève reconductible depuis le 18 octobre.

Le droit de grève est un droit fondamental reconnu à tou·tes les sala-(cadres, ouvrier-es, employé·es, précaires, apprenti·es, etc.) par la Constitution française.

Tout augmente sauf les salaires! Selon une étude de l'association Action Tank « Entreprise et Pauvreté », basée sur les données de l'Insee, un ménage modeste aux dépenses moyennes subit a minima un surcoût annuel de

1 500 €.

électricité brévue en février gaz

> +15,8% depuis 2019

carburant +16% depuis janvier 2022

alimentation +10% pour le sucre +23% pour les pâtes **Entre 9 et 15%** *sur la charcuterie, les* fruits, et légumes, les produits laitiers et même le pain

DROIT DE GREVE : MODE D'EMPLOI!

Dans le secteur privé, la grève peut être déclenchée à n'importe quel moment. Dans le secteur public, la grève doit avoir fait l'objet d'un préavis (art. L. 2512-2 du Code du travail) déposé par une organisation syndicale.

Pour en savoir plus :

https://www.cgt.fr/dossiers/droit-de-greve-mode-demploi

Cette année, le SMIC a été augmenté 3 fois, mais ces augmentations sont indépendantes de toute volonté gouvernementale et patronale, car le SMIC est légalement indexé sur l'inflation.

Il n'en va pas de même pour les autres salaires.

Et cette situation a des conséquences surprenantes : sur 166 branches professionnelles, seules 37 ont un départ de grille au-dessus du SMIC. Pour toutes les autres, le revenu minimum ne s'atteint que grâce aux primes, notamment celles liées aux conditions de travail.

Pour maintenir le pouvoir d'achat, il faut mettre en place l'échelle mobile des salaires, c'est-à-dire l'indexation automatique de tous les salaires sur le renchérissement du coût de la vie.

Depuis 40 ans (date de la suppression de l'échelle mobile des salaires) : le recul de la part des salaires dans la richesse produite a été estimé à 1 500 milliards d'euros !

<u>Pour préserver le pouvoir d'achat de tous les salariés, la CGT se mobilise pour :</u>

□ Stopper la réforme de la voie professionnelle qui brade les lycéen·es des LP au patronat et détruit des d	i-
plômes nationaux. La CGT revendique la prise en compte du niveau de qualification et des diplômes dans	
les grilles salariales des conventions collectives et de la Fonction Publique.	

- □ Augmenter le SMIC, base de toutes les grilles de manière significative. La CGT revendique un SMIC à 2000 € brut et son application immédiate dans toutes les conventions collectives.
- □ Indexer les salaires sur les prix et les pensions sur les salaires. La CGT revendique la mise en place de l'échelle mobile des salaires (supprimée en 1982) pour que toutes les grilles suivent la même évolution pour éviter les tassements par le bas.
- □ Augmenter le point d'indice de la Fonction publique. 3,5 % cela ne suffit pas face à la perte de pouvoir d'achat : la CGT revendique de nouveau 10 % en plus pour toutes et tous.
- □ Augmenter les pensions. La CGT revendique la retraite minimum à 2000 € brut et non une retraite minimale pour une carrière complète en dessous du seuil de pauvreté.
- □ Stopper les cadeaux au patronat. La CGT revendique la fin des exonérations de cotisations sociales patronales et la conditionnalité des aides publiques.

Moi aussi je me mobilise avec la CGT du Puy de Dôme :





L'Union départementale CGT du Puy de Dôme appelle l'ensemble du monde du travail à multiplier les Assemblées générales dès le 27 octobre dans les entreprises et services pour que le 10 novembre, l'ensemble des travailleuses et travailleurs rejoignent le mouvement social pour vivre dignement de leurs salaires et pensions, pour de meilleures conditions de travail et de vie, pour le droit à la protection sociale et à une retraite décente.